

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU SITE DE BOYARDVILLE
siège social : Mairie de Saint-Georges d'Oléron (17190)

Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 27/10/2013

Présents :

Mme. Valérie LABUSSIERRE

MM. Jacques JEZEQUEL, Patrick MICHAUD, Henri GOMES, Patrice FAVOCCIA , Charles BARANEZ

Absents excusé :

Michèle SIGNOL

Ordre du jour :

- Cooptation d'un nouveau membre du Conseil d'Administration, en remplacement d'Olivier SCHMIT, démissionnaire.

Trois personnes se sont portées candidates, MM. QUEVEAUVILLIERS, FAUCHER, Melle BONNEAU,

Résultat du vote : Jean FAUCHER 5 voix et Melle BONNEAU 1voix

Jean FAUCHER est élu.

- Election du nouveau Président

Henri GOMES est seul candidat, il est élu à l'unanimité des présents.

- Répartition des tâches

Valérie LABUSSIERRE se charge des relations avec les commerçants.

Patrick MICHAUD se charge des relations avec la Municipalité et avec le village.

Charles BARANEZ se charge des affaires juridiques.

Jacques JEZEQUEL se charge de la trésorerie.

- Fonctionnement du site

Le site étant victime d'un piratage, il importe de le remettre en service et de maintenir également en service le forum.

Henri GOMES fera établir un devis de remise en fonctionnement avec dépannages si besoin.

Patrick MICHAUD contactera la municipalité afin d'envisager un financement.

- Dossier Mme THOMAS

Mme THOMAS, qui n'est pas adhérente de l'A.S.S.B., doit missionner un avocat, afin d'assurer sa défense, dans le cadre du référé en annulation, à l'initiative de la Préfète.

Henri GOMES propose au CA qu'une participation aux frais d'avocat soit pris en compte par l'ASSB.

Résultat du vote : 4 contre, 2 pour

Henri GOMES, prend acte et s'engage à trouver un financement privé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Patrice FAVOCCIA